



Pr Tahar Rayane *

70% des donneurs d'organes sont des femmes

... Propos recueillis par Tanina Ait

Santé Mag: Pourriez-vous, professeur, nous présenter, globalement, l'état des lieux du traitement des insuffisants rénaux ?

Pr Tahar Rayane: le nombre de patients arrivant au stade final de leur maladie rénale, augmente chaque année. Ce taux est d'environ 10%; ce qui correspond à mille nouveaux cas, annuellement, qui sont pris en charge en hémodialyse et en dialyse péritonéale et dans ce dernier cas, on recense, environ, 800 malades. Concernant la greffe, on réalise 300 greffes chaque année, alors que les besoins, pour ce type de traitement, sont très importants et ne cessent d'augmenter. Il faut dire que l'objectif fixé, il y a 3 ans de cela, était de 500 greffes, annuellement.

... Les principaux donneurs, pour l'année 2017, sont, uniquement, les donneurs apparentés. ...

Comme nous le savons, la greffe rénale demeure le traitement de choix, pour les insuffisants rénaux au stade final et revient moins cher que l'hémodialyse et la dialyse péritonéale; mais, malheureusement, la greffe a pris beaucoup de retard, souvent pour des raisons relationnelles, tout simplement. En effet, l'entente n'y est pas souvent, entre les équipes de la greffe, comme à l'hôpital Mustapha Bacha d'Alger. Cependant, ailleurs, on essaie de maintenir le cap.

Ce qui est, en revanche, positif, ce sont les projets de création de nouveaux centres de greffe, par exemple, à Sidi Bel Abbès et l'unité de pédiatrie du CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet), qui va se lancer dans la greffe rénale pédiatrique.

Au demeurant, ce retard pris dans la greffe, comme je le disais tantôt, se constate au niveau de l'absence de prélèvement d'organes à partir de personnes en état de mort encéphalique. Cette année, on n'a encore prélevé aucun rein. Cependant, pour encourager cette pratique, qui n'émerge pas comme souhaité, l'Agence nationale des greffes a, d'ores et déjà, élaboré un cahier des charges relatif à l'organisation de la greffe, auquel les centres dédiés à cette pratique doivent se conformer et pour l'heure, deux centres ont été agréés; en

l'occurrence, ceux de Batna et de Blida. En effet, ces centres, de façon générale, doivent avoir, d'abord, les compétences humaines et bénéficier des moyens matériels, pour bien mener leur métier. En outre, pour plus d'efficacité et d'efficience, l'Agence nationale de la greffe d'organes, en collaboration avec l'Agence française de biomédecine, est en train de mettre au point une organisation, en termes d'expertise, à même de mieux encore optimiser la pratique de la greffe. Cette institution prépare, également, une liste des personnes qui doivent être



greffées, et ce, conjointement avec le ministère de la Santé.

Enfin, l'année **2018** verra le lancement du Registre national de l'insuffisance rénale dialysée; ce qui nous permettra de connaître toutes les données épidémiologiques, sur les patients traités en Algérie et on aura, ainsi, une vue exhaustive des différents traitements de l'insuffisance rénale.

Peut-on espérer, alors, de bonnes perspectives quant à la greffe rénale ?

Dans une année, ou deux, au plan organisationnel, nous serons prêts pour la greffe rénale à partir du prélèvement sur les personnes en état de mort encéphalique.

Pour ce faire, il y a un travail de sensibilisation à mener et relatif à l'importance et l'urgence de ces actions; ceci, en synergie avec les représentants de la société civile, les ministères de l'Intérieur et des Affaires religieuses...

Quelles sont les nouveautés, cette année, concernant la Journée mondiale du rein ?

La thématique retenue pour la célébration de cette journée est "la santé de la femme et le rein".

Ce choix est d'autant plus pertinent, lorsqu'on sait que **70%** des donneurs sont des femmes; c'est la mère qui donne son rein à son enfant, la sœur à son frère. Cet engagement se confirme et j'en veux pour preuve, si besoin est, que la plupart des communications de ce séminaire sont le fait de nos consœurs. Ce serait intéressant, l'année prochaine, que la thématique de la Journée mondiale de **2019** porte sur la responsabilité de l'homme, par rapport au don d'organe qui, lui, est toujours en retard, par rapport à la femme.

Qu'en est-il de l'insuffisance rénale, chez les enfants ?

Les enfants représentent **10%** de l'ensemble des insuffisants rénaux et le **1/3** de ces cas infantiles ont une cause héréditaire; à savoir, les mariages consanguins. Le drame est qu'ils n'ont pas une croissance normale, lorsqu'ils souffrent de cette pathologie et le seul traitement, pour eux, est la greffe, le plus rapidement possible ■

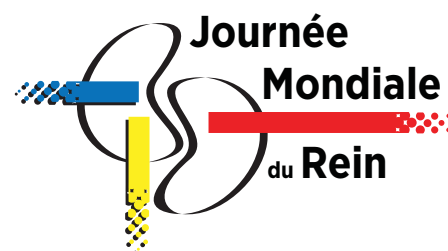
** Professeur Tahar Rayane,
chef de service néphrologie du CHU
Nafissa Hamoud (ex-Parnet),
Hussein-Dey, Alger.*



Le Rein & la Santé de la Femme

Un facteur majeur à ne pas négliger

8 Mars 2018



www.worldkidneyday.org